

journalistes et des dames en face l'une de l'autre et au-dessus de la Chambre d'Assemblée, qui se trouve ainsi placée entre ce qu'elle aime et craint le plus sur cette terre. Il faut avouer que ces deux puissances se ressemblent en plus d'un point; il y a souvent des épines dans les roses qu'elles offrent à nos députés et leurs faveurs sont inconstantes. Aussi j'ai vu plus d'un député qui ne bronche pas devant les ministres, trembler en levant les yeux vers les deux batteries qui dominent la Chambre. Je regrette d'être forcé d'interrompre ce joli sujet, j'étais à la veille de commettre deux ou trois petites indiscretions.

L. O. DAVID.

MONSIEUR ERNEST BAROCHE.

Plusieurs personnes ont qualifié la mort de M. Ernest Baroche de mort héroïque. Est-il vrai de dire que cet homme est mort comme un héros. Je crois qu'au point de vue de la véritable grandeur d'âme cette assertion est moins que soutenable. L'homme vraiment héroïque est celui qui même dans la plus grande, la plus effrayante des défaites sait remporter la plus grande, la plus belle des victoires: la victoire sur lui-même. M. Baroche n'est point mort pour son pays ni pour satisfaire à une consigne sacrée, mais pour satisfaire ses propres passions, sa propre volonté.

Ah! je sens qu'il est pénible pour tout cœur vraiment français de voir le rouge de la honte couvrir le front de la patrie; je sais que pour M. Baroche, il était déchirant de voir traîner son père sur la claie par de vils insulteurs publics. Mais, ces considérations ne permettaient point à M. Baroche d'infliger une nouvelle blessure à sa mère-patrie, de se donner une mort qui ne fermerait que momentanément la bouche aux ennemis de son père. La France est en danger. La priver volontairement d'un de ses défenseurs c'est lui faire perdre encore de sa force, c'est l'épuiser sans aucune utilité.

De quel droit M. Baroche est-il resté exposé au danger quand son général lui ordonnait de se replier sur Paris avec ses troupes? De quel droit a-t-il causé la mort de trois hommes, de trois français, de trois soldats? S'il voulait mourir ne pouvait-il point attendre le moment où il pouvait se faire tuer seul? "Il souffrait trop pour son pays." Ne pouvait-il point se montrer plus grand que sa douleur? Si tous les commandants français imitaient la mort héroïque de Baroche, qu'arriverait-il, grand Dieu!

Si la France triomphe un jour, elle aura besoin d'hommes éloquents pour consoler les veuves, les mères, les orphelins et raconter l'histoire de sa douloureuse lutte. Baroche vole à sa patrie la moitié d'une vie qu'il lui devait toute entière. Si la France succombe, écrasée sous la mitraille prussienne, pourquoi Baroche s'est-il hâté de fuir? Il est bien lâche l'enfant qui refuse d'assister à l'agonie de sa mère!

La mort volontaire du commandant français n'est point une réponse victorieuse à ses ennemis, ces derniers diront qu'il s'est tué par désespoir, qu'il ne pouvait pas justifier la conduite du ministre de l'empereur. Lally Tollendal demandait à Dieu de lui conserver assez de vie pour relever la mémoire de son père. Ce père, cependant, était mort sur un échafaud condamné comme traître à son pays, à son roi. Lally fut assez grand pour attendre, et supporter son infortune. Baroche a eu peur, a failli devant une noble tâche. Il lui fallait attendre le moment opportun pour répondre à tous ceux qui jetaient la calomnie à la face de son malheureux père.

Examiné au point de vue catholique, cette mort est encore plus blâmable. Le héros chrétien laisse à son Dieu la faculté de désigner l'endroit où la balle de l'ennemi lui percera le cœur. Il s'expose avec indifférence au danger, obéissant à l'appel de sa patrie, aux ordres de ses supérieurs, mais il ne méprisera jamais l'ordre d'un chef pour aller se faire tuer sans aucune nécessité. Il aime sa patrie et tâche de la servir le plus longtemps possible. Le héros français catholique est celui qui offre avec joie son sang à son pays, qui regrette de ne pas avoir deux cœurs pour les immoler sur l'autel de la patrie et qui surtout met toujours la gloire de la France, l'intérêt de ses compatriotes avant ses propres intérêts et avant sa vanité personnelle. Si l'épithète de glorieux peut convenir à l'acte du suicide, la mort de M. Ernest Baroche est un glorieux suicide et rien de plus.

L'ange de la patrie laissera couler une larme sur la tombe de cet homme mais n'y déposera jamais une couronne de laurier. La France pleurera l'un de ses enfants mais ne le placera jamais au milieu de ses gloires nationales.

EDMOND ROTTOT.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance de M. Langelier, dont nous sommes heureux de revoir le nom dans les colonnes de notre journal. Nous devons dire à notre savant collaborateur que nous publierons avec bonheur ses idées sur l'avenir de la province de

Québec et les choses qu'il jugera à propos de dire à la population, lors même que nous ne partagerions pas ses opinions. La position honorable qu'il occupe à l'Université Laval, son patriotisme et son talent nous font croire d'ailleurs qu'il y aura beaucoup de bon et d'utile dans ses écrits. Si les hommes de sa valeur étaient forcés de se taire dans un temps où les événements les plus considérables et les plus étranges peuvent nous arriver à l'improviste, il vaudrait autant abolir la presse en Canada. Nos lecteurs nous sauront gré, nous en sommes certains, d'ouvrir les colonnes de notre journal à une discussion franche, honnête et indépendante sur les questions qui intéressent notre avenir national. M. Langelier est un des hommes de l'avenir, qu'il dise donc ce qu'il pense. Il engage ceux qui ne partageront pas ses opinions à lui répondre. Que peut-on lui reprocher? En avant donc!

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN CANADA.

J'ai fait peu de chose jusqu'ici, pour justifier le titre de collaborateur de *L'Opinion Publique*, que vous avez bien voulu me donner. Il serait peu intéressant pour vos lecteurs de connaître les raisons qui m'ont empêché d'écrire davantage. Ils verraient figurer au premier rang beaucoup de paresse et quelques occupations. Il est, toute fois, une de ces raisons que je crois devoir rendre publique, parce qu'elle intéresse tout le monde, et qu'il est important, je crois, de la faire disparaître. Cette raison, c'est le manque de liberté de la presse.

Je vois d'ici cent lecteurs se récrier en m'entendant énoncer une pareille proposition. Qui vous empêche vont-ils me dire, d'exprimer vos idées, si vous en avez? Est-ce que nos lois ne laissent pas la plus grande liberté à la presse? Est-ce que ces lois sont appliquées d'une manière vexatoire? *L'Opinion Publique* n'est-elle pas un des journaux les plus indépendants que nous ayons eus jusqu'ici?

Oui, nos lois laissent à la presse toute la liberté; *L'Opinion Publique* est un journal très-indépendant. Je n'entends disputer sur aucun de ces points, mais cela ne m'empêche pas de répéter que la presse n'est pas libre parmi nous. Même dans *L'Opinion Publique*, je ne pourrais pas toujours énoncer mes opinions. Au risque d'être accusé de jansénisme, je dirai qu'il faut, quant à la liberté de la presse, distinguer entre le droit et le fait, entre la théorie et la pratique.

Votre journal, comme tout autre, a besoin d'avoir une clientèle, des abonnés. Or, en y laissant exprimer certaines idées, vous vous exposez à ne plus être que pour vos correcteurs d'épreuves, et je n'ai pas droit d'espérer que vous poussiez l'héroïsme de l'indépendance jusque-là. Cela vient de l'intolérance des lecteurs de journaux en Canada, surtout dans la province de Québec, et particulièrement parmi la population française. Chacun d'eux proclame bien haut son respect pour la liberté des opinions. Il autorise le journal auquel il est abonné—et qu'il ne paie pas toujours—à tout dire, pourvu qu'il ne contienne que ce qu'il pense lui-même. Si ce journal a le malheur de contrecarrer ses opinions, il se hâte de lui envoyer son désabonnement.

Avec un pareil système, la liberté de la presse existe dans les lois, mais elle est détruite par les mœurs. L'écrivain est réduit à n'être qu'un timide écho d'idées banales, d'opinion rebattues et surannées. Il peut parler de tout et de n'importe quelle manière, pourvu qu'il préfère la périphrase au mot propre, qu'il ne dise rien ni contre la confédération, ni contre l'indépendance, ni contre l'annexion, ni contre le gouvernement, ni contre l'opposition, ni contre le parti libéral, ni contre le parti conservateur, ni contre les ultramontains, ni contre les gallicans, ni contre l'enseignement commercial, ni contre les auteurs payens, ni contre les auteurs chrétiens, ni contre M. Vuillot, ni contre Mgr. Dupanloup. J'ai connu un individu, qui aurait renvoyé son abonnement au journal qui se serait permis de soutenir que le climat de Rimouski ne vaut pas celui de Naples.

Je connais et j'admets qu'on se montre sévère, intolérant, intraitable même, à l'égard de doctrines qui seraient contraires aux principes de la religion ou de la morale. On serait coupable en encourageant, ne fût-ce que par son abonnement, un écrivain qui porterait atteinte à ces choses dignes de toutes nos affections et de tous nos respects. Mais est-il utile de se montrer intolérant à l'égard d'opinions qui ne touchent qu'à ces questions abandonnées aux disputes des hommes, d'empêcher l'expression de celles qu'on ne peut partager? C'est ce que je ne puis comprendre. Ce système peut, sans doute, empêcher l'énonciation d'idées fausses; mais il empêche aussi d'en faire connaître qui pourraient amener des résultats merveilleux. Il ferme la voix à tout progrès et ne peut que nous maintenir dans la routine la plus encroutée. Il est cause que, pendant qu'ailleurs on avance, nous restons stationnaires.

N'est-il pas temps qu'on abandonne ces habitudes? que l'on mette de côté ce système de complaisance, qui empêche de critiquer publiquement ce que l'on réprouve privément, que l'on exprime tout haut ce que l'on dit tout bas? Je le crois, pour ma part, et je suis sûr de n'être pas seul de mon avis. Depuis quelque temps, je rencontre une foule d'hommes intelligents et respectables, prêtres, laïcs, avocats, commerçants, rentiers, hommes d'affaires qui le partagent. Comme moi, ils croient qu'il faut nous débarrasser de ces idées de convention dont nous admettons la fausseté, et qui étouffent toute opinion nouvelle. Il faut, disent-ils, cesser de répéter à notre popu-

lation qu'elle est la plus intelligente et la plus morale de la terre, de la bercer d'éloges, qui l'entretiennent dans une vanité béate, et l'endorment dans une fausse sécurité. Il est temps de lui dire ce qui lui manque, où elle le peut trouver, et ce qu'elle doit faire pour l'obtenir.

Si vous partagez ces idées, si, surtout, leur mise en pratique ne vous expose pas à des désagréments avec vos abonnés, je viendrai, à la première occasion, leur dire ce que je pense de l'avenir de la province de Québec, et les mesures que nous devons prendre pour nous y préparer. S'ils ne sont pas de mon avis, ils feront comme moi: ils viendront le dire dans *L'Opinion Publique*.

F. LANGELIER.

Québec, 15 Décembre 1870.

L'Union des Cantons de l'Est croit tenir de source certaine, que M. l'abbé Ramsay, du diocèse de Montréal, est le porteur officiel jusqu'à Liverpool, des documents des évêques de la Province ecclésiastique de Québec, pour le successeur de feu Mgr. C. F. Baillargeon. Il a dû les remettre là au consul anglais qui s'est chargé de les faire parvenir sûrement à la Cour de Rome.

Le Lieutenant-Gouverneur et Lady Belleau doivent donner un grand bal à la salle de musique, à Québec, vendredi, le 30 courant. Les membres de la législature ont reçu leur invitation.

LA MILICE.

Nous voyons, par un ordre général de milice du 1er Décembre, que, conformément à l'acte concernant la milice et la défense de la Confédération Canadienne, les rôles de milice pour l'année 1871 se feront lundi, le 9 Janvier prochain, alors que tous les hommes en âge de servir seront tenus de prendre le service, s'ils en sont requis. Pourquoi nos jeunes gens ne sont-ils pas déjà, en plus grand nombre, enrôlés dans la milice volontaire? Nous espérons qu'ils vont se réveiller et sentir les avantages qu'ils ont à faire partie des corps volontaires. Qu'ils ne s'imaginent pas échapper à la conscription, en cas de nécessité, car ils seront désappointés. Le temps est arrivé où il faut que chaque paroisse, que chaque village ait sa compagnie de volontaires avec des cadres bien remplis.

Nous approuvons de tout cœur ces suggestions patriotiques du *Constitutionnel*.

MGR. DUPANLOUP A VERSAILLES.

Une lettre de Versailles parle d'une visite secrète faite au Roi Guillaume par Mgr. Dupanloup. Le but du voyage de l'éminent prélat était d'intéresser le roi à un compromis qu'il négocie et par lequel le comte de Chambord serait proclamé roi de France et résignerait de suite en faveur du comte de Paris. Mais il paraît que M. de Bismarck, qui, personnellement, n'a pas de sympathie pour Mgr. d'Orléans, a fait la sourde oreille.

ÇA ET LÀ

—Un joli mot de M. Babinet. Quand M. Babinet a fait le joli mot en question, il n'était cependant pas d'humeur à folâtrer. Il sortait d'un hôtel départemental où il avait passé une nuit qu'on lui faisait payer un prix exorbitant, bien qu'il eût passé à regarder les astres.

Quand il eut soldé sa "petite" note: —Dites-donc, monsieur! demanda Phôtesse, vous qui êtes un savant à ce qu'il paraît, voudriez-vous bien me donner un conseil. Nous sommes ici pourris de rats. Que faudrait-il faire pour qu'ils ne reviennent plus?

—C'est bien simple, rugit M. Babinet; vous n'avez qu'à leur présenter une note pareille.

UN DÉJEUNER À PARIS.—Le *Daily News*, de Londres, possède à Paris un correspondant très-spirituel qui lui envoie, par ballon, des croquis fort amusants. Voici sa dernière boutade:

Les chats montent; on paie maintenant un bon chat dix francs. Ceux qui restent, de familier qu'ils étaient deviennent sauvages. On dirait qu'ils deviennent dans les yeux de leurs anciens amis des desseins meurtriers.

J'ai déjeuné ce matin avec deux journalistes; on nous a servi un salmis de rats. C'est un plat excellent, qui tient le milieu entre un ragoût de grenouilles et le lapin sauté. Je servis d'abord une patte de rat à un de mes deux confrères, qui après l'avoir mangée était aussi aïdée d'en avoir encore qu'un chien terrier.

C'est si bon que bientôt on ne mangera plus de chat qu'au *Café Anglais*. Tout ce que pourra s'offrir un homme de moyens ordinaires, ce sera, de temps à autre, une souris.

Le déjeuner terminé, j'étais curieux de voir si sur la note; le restaurateur aurait le courage d'appeler rat un rat. Il n'en eut pas le courage et mis *salmis de gibier*.

—Un journal dit, à propos des pourparlers entre M. Thiers et M. Bismarck.

"Il est difficile d'imaginer deux diplomates plus différents au physique et au moral.

Le Français petit de taille; son parler un vrai musique, ses manières pleines de grâces; le Prussien haut de stature, à voix forte, plutôt l'air d'un soldat que d'un homme d'Etat; séduisant quand il le veut, mais souvent grossier et brutal. Tous les deux ils sont parmi les plus rudes abatteurs de besogne; M. Thiers se lève à quatre heures du matin; c'est l'heure où le chancelier se couche.

—Une jeune dame qui n'aime guère l'odeur de la pipe évidemment, entendant discourir sur l'invention des machines à vapeur qui consomment leur propre fumée au fur et à mesure, fut frappé de l'ingéniosité de ce procédé mécanique, et s'empressa de dire qu'il devrait être appliqué à tous les fumeurs de tabac. Que la majorité des dames s'empare de cette idée-là, et adieu les beaux jours de la pipe et du cigare!

Dernièrement, il est mort un mormon, qui laisse vingt femmes siennes pour le pleurer ou l'oublier, ça dépend. Lorsqu'il s'est agi de former la procession du convoi funéraire, elles se querellèrent assez longtemps sans pouvoir décider laquelle